

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL le 7 février 2022 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2022, le 7 février à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 2 février 2022 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : BERNARD Pierre-François, CACHOD Chrystelle, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, CHANUDET Jean-Marie, COINTET Alexandre, COULOT Pierre, DEBRUILLE Catherine, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, FAIVRE Amandine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, SANCEY-RICHARD Michel, VIPREY Nicolas

Etaient absents excusés : BEY Tiffany, GUYOT Anaïs qui donne procuration à PARIS Mélanie et SIRON Alexandra qui donne procuration à GIRARD Annick

Ordre du jour :

- Familles Rurales : présentation du bilan de l'EVS pour 2021
- Vente de parcelles pour le lotissement Les Perrières
- SYDED : programme de travaux 2022 à Hautepierre-le-Châtelet
- SYDED : Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) – reversement à la commune
- Vente d'herbe
- Implantation d'une haie de compensation au Lotissement Les Perrières
- Location de garages à Rantechaux
- Matériel d'aménagement de la salle des fêtes de Nods
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres points à mettre à l'ordre du jour. Ainsi il est proposé :

- Vergers de Hautepierre-le-Châtelet
- EPAGE : rencontre du 17/01/2022

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

1/ Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 10 janvier 2022

Le procès-verbal du 10 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

2/ Familles Rurales : présentation du bilan de l'Espace de Vie Sociale (EVS) pour 2021

Mesdames Inès CANTO et Céline JACQUIN présentent le fonctionnement de l'EVS, ainsi que son programme pour 2022.

3/ Vente de parcelles pour le lotissement Les Perrières

Le conseil valide la vente du lot n° 2 du Lotissement Les Perrières à Madame TOURNIER et Monsieur BERTIN pour une superficie de 768 m².

4/ SYDED : programme de travaux 2022 à Hautepierre-le-Châtelet

Le conseil valide les travaux d'enfouissement de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et génie civil de communication dans la Grande Rue à Hautepierre-le-Châtelet. La maîtrise des travaux sera confiée au SYDED. Le conseil valide de ce fait les différentes conventions avec le SYDED.

5/ SYDED : Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) – reversement à la commune

Le conseil valide une convention permettant, à partir du 1 janvier 2023 et pour 3 ans, le reversement du quart de la TCFE perçue par le SYDED.

6/ Vente d'herbe

Le conseil valide la réalisation de 3 ventes d'herbes sur les parcelles suivantes :

- lot n° 1 : la Combe de la coiffe d'une surface de 0.80 ha sur Vanclans,
- lot n° 2 : les Perrières sur Nods, partie encore non viabilisée à ce jour d'une surface approximative de 1,2 ha,
- lot n° 3 : la parcelle « Le Tilleul » sur Nods d'une surface de 2ha 9a 76ca.

Ces ventes d'herbe seront proposées, pour une durée de 1 an, à tous les habitants de la commune. Un habitant ne pourra se positionner que sur un seul lot.

7/ Implantation d'une haie de compensation au Lotissement Les Perrières

Le conseil valide l'implantation d'une haie paysagère de compensation à partir de semences locales sur le merlon du lotissement Les Perrières, afin de compenser la destruction d'un élément paysager lors de la viabilisation du lotissement. Après consultation de 3 entreprises le marché a été confié à l'ONF pour un montant de 5 665 €.

8/ Location de garages à Rantechaux

Le conseil valide la location précaire de deux garages au 11 Grande Rue à Rantechaux aux personnes suivantes :

- Madame Fleury
- Madame Dimanche

9/ Matériel d'aménagement de la salle des fêtes de Nods

Le conseil valide l'équipement de la salle des fêtes de Nods pour des nouvelles chaises, tables et un podium démontable. Une vente du matériel d'occasion des anciennes mairies et de la salle des fêtes sera réalisée dans l'année à destination des habitants.

10/ Verger de Hautepierre-le-Châtelet

Le conseil valide l'adhésion à l'Association Bisontine de Pomologie (15 € par an), afin de revitaliser le verger récemment acquis à Hautepierre-le-Châtelet jouxtant l'ENS. Une formation à la taille de la restructuration sera proposée à l'ensemble des habitants à Hautepierre-le-Châtelet le 9 avril 2022.

11/ EPAGE : consultation du 17/01/2022

Le conseil valide l'accompagnement de l'EPAGE pour la maîtrise d'œuvre des berges du pont de Nods (secteur de l'ancienne Mairie) et la réflexion pour la rénovation des murs de l'étang de Chasnans.

12/ Questions diverses

- PLUI : il a été arrêté à l'unanimité à la CCPHD le 31/01/2022.
- Comice 2022 à Rantechaux le 15/10/2022 : prochaine réunion le 09/03 à 20 h 00 avec les Associations.
- Coupure en 2022 : la RD32 en-dessous d'Athose pour mise en sécurité suite à la dangerosité de la route en raison de la présence de bois morts.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 7 mars 2022 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 10.



Le Maire,
Pierre-François BERNARD